

# MEMBRES JUNIORS PARENTS NON-MEMBRES

## SAISON 2024

Le but de cette catégorie est d'offrir à de jeunes golfeurs prometteurs l'opportunité d'être membres à un club de golf haut de gamme avec des installations de pratique uniques. Ce privilège nous permet de contribuer au développement de jeunes qui n'ont pas la possibilité d'avoir accès à un environnement encadré comme celui du Club de golf Le Mirage.

### Critères pour être un membre junior au Club de golf Le Mirage

- Offert à un nombre limité de juniors dont le parent n'est pas membre.
- Doit devenir membre sous la tutelle du Directeur de golf, Yvan Benoit.
- Doit passer une entrevue avec le Directeur de golf et le Superviseur du Programme Junior.
- Doit être exclusivement membre au Club de golf Le Mirage durant la saison de golf.
- Ne doit pas travailler dans le domaine du golf dans un autre club de golf.
- Offert en priorité à des jeunes du programme golf-études, structure de Lanaudière.
- Offert à des jeunes qui démontrent un talent et un enthousiasme à vouloir devenir un golfeur élite et compétitif.
- Doit représenter le Club de golf Le Mirage dans les tournois.
- Ce privilège est pour une durée d'un an. Le candidat sera réévalué après chaque saison.
- Doit avoir un comportement exemplaire sur le terrain et lorsqu'il nous représente.
- Doit être pris en charge par l'Académie à travers les différents programmes offerts.
- Doit obligatoirement suivre l'un des programmes d'enseignement du responsable Junior du Mirage.

---

NOM

---

DATE

**Yvan Benoit**

Directeur de golf

[yvanb@golfmirage.ca](mailto:yvanb@golfmirage.ca)